



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante **OVALIS RHIZOFERTIL***

de la société *ELEPHANT VERT MICRO-ORGANISMES FRANCE*

numéro de dossier *n°2026-0131*

Vu le courrier d'information de l'Anses du 23 janvier 2026 relatif à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante OVALIS RHIZOFERTIL,

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante OVALIS RHIZOFERTIL, conformément à l'article R255-15 du code rural et de la pêche maritime,

L'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-après **est arrivée à échéance**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Informations générales	
Noms du produit	OVALIS RHIZOFERTIL MEGATERHIZ
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	ELEPHANT VERT MICRO-ORGANISMES FRANCE ZAE Beziers Ouest Rue de Jeroboam 34500 BEZIERS France
Classe - Type	Préparation bactérienne
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	957-2015.01
Numéro d'AMM	1150018

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	
Date de l'échéance de l'AMM	28/01/2026
Date limite pour la vente et la distribution	28/07/2026
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	28/07/2027

A Maisons-Alfort, le 09/02/2026

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)